

## L'AGRICULTURE

LA POSSIBILITÉ D'UN PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE LAIT  
DANS LES ÉCOLES

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. L'excédent de poudre de lait a augmenté d'environ 10 p. 100 au mois d'avril. Or, il existe un problème bien connu de malnutrition chez un grand nombre de jeunes Canadiens. Le ministre envisage-t-il par conséquent de proposer des moyens de financer un programme visant à fournir du lait à tous les écoliers canadiens?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Non, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit qu'il étudierait un tel programme et en discuterait avec les provinces. Cette question relève de la compétence provinciale. La Nouvelle-Écosse applique déjà un programme semblable, en vertu duquel les élèves peuvent acheter du lait à 5c. les 8 onces, et c'est un excellent programme.

\* \* \*

## LES FINANCES

LA POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT D'UN PROGRAMME DE  
DISTRIBUTION DE LAIT DANS LES ÉCOLES

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Je voudrais demander au ministre s'il est en mesure, au nom du gouvernement fédéral, de s'engager à financer un programme de distribution de lait dans les écoles?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, les crédits budgétaires pour l'année en cours ont déjà été prévus et je ne pense pas que l'on songe à les modifier.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LE CONTRAT LOCKHEED—L'ABSENCE APPARENTE DE  
DISCUSSION QUANT AUX ACCORDS DE FINANCEMENT

**L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il n'y a pas un seul petit commerçant qui oserait s'engager, lorsqu'il faut prévoir un certain financement, à moins que les détails de ce financement ne soient fixés sur papier et bien compris par les deux parties. Le premier ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment son gouvernement a pu négocier pendant des mois un contrat d'un milliard de dollars incluant un financement de l'ordre de 300 millions sans qu'il soit jamais question de fixer sur papier les modalités de financement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Défense nationale et d'autres ministres l'ont dit à maintes reprises, nous croyions savoir, à la suite d'une entente verbale, que le financement provisoire serait assuré par la société Lockheed. Le député a mentionné les petites entreprises. Que ce soit dans les petites ou les grosses entreprises, il existe

## Questions orales

parfois ce genre d'entente verbale et d'engagement d'honneur.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, est-ce que le très honorable député connaît ou a entendu parler d'une entreprise, quelle que soit sa taille, qui ait entrepris de traiter une transaction quelconque sans en fixer par écrit les détails de financement, car lorsqu'il faut prévoir du financement, il s'agit d'une chose essentielle? N'est-ce pas le summum d'irresponsabilité de la part du gouvernement?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je rappelle au député que nous ne parlons pas du contrat lui-même. Le contrat a été signé ne plus tard et confié à un tiers dans les circonstances dont la Chambre est au courant. Il est maintenant question d'un protocole d'entente. Très souvent des contrats sont conclus à la suite d'un engagement d'honneur et le député comprendrait mieux s'il était lui-même un peu plus homme d'honneur.

\* \* \*

## LA CONSOMMATION

LA ROUILLE DES VOITURES FORD—LA POSSIBILITÉ  
D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE ET DE PRÉSENTATION D'UNE  
MESURE LÉGISLATIVE

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné que d'autres actions collectives ont été entamées au nom des propriétaires de Ford qui ont été touchés par un grave problème de rouille et que des milliers de propriétaires de voitures Ford ont porté plainte au gouvernement et à la Compagnie Ford, puis-je demander au ministre de la Consommation et des Corporations, au nom des consommateurs, s'il est intervenu auprès de la Compagnie Ford au sujet des plaintes déjà reçues et s'il a d'autres nouvelles à donner à la Chambre cet après-midi à ce sujet?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Consommation et des Corporations):** Eh bien, monsieur l'Orateur, plusieurs actions collectives ont été entamées contre Ford à cause d'allégations de rouille des automobiles, mais ces actions ont été entamées en vertu des lois provinciales et non des lois fédérales. J'ai discuté de la question avec la Compagnie Ford du Canada et l'Automobile Protection Association parce qu'à mon avis, il existe suffisamment de preuves pour que le gouvernement serve de médiateur dans le conflit.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, étant donné que la rouille cause un problème extrêmement grave, surtout dans le climat canadien, le ministre songe-t-il à présenter une mesure législative sur la protection contre la rouille qui obligerait les fabricants à donner un traitement anti-rouille aux pièces avant le dernier assemblage?

**M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de faire des recherches pour déterminer si les problèmes de rouille proviennent du climat ou du produit chimique utilisé sur les routes pendant l'hiver ou bien s'ils sont restreints à une automobile quelconque ou à un certain modèle d'automobile. Une fois que l'étude sera terminée, j'annoncerai quelles sont les intentions du gouvernement.